

Réf: Dossier N° 447640

Avis de constitution

« NOUVELLE SOCIETE D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE ET DE BATIMENT DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « NSEIB »

Abidjan Marcory lot 168; ilot 7; Angle Avenue Koblan Huberson et
Rue Mariam Dicoh., Lot 168, Ilot 7

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
16/09/2025 reçus par Me RENEE CLAIRE KASSY , NOTAIRE,
enregistrés au CEPICI, le 24/09/2025, il a été constitué une SAS P aux

**SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE ET
DE BATIMENT DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « NSEIB »**

- D'étudier, de répondre et de réaliser tous travaux publics nationaux et
internationaux de tous types relatifs notamment à :

- L'entreprise générale de tous travaux électriques publics ou privés
tous ~~batiments~~ dans, industries, infrastructure de transport, réseaux d'énergie,
environnement ; la réalisation de toutes installations électriques de haute et basse
tension, de télécommande et télécommunications, d'équipements dynamiques sur
les ouvrages routiers et autoroutiers sans que cette énumération soit limitative.
 - La conception, la fabrication et le montage de tous équipements électriques
entreprise générale d'électricité, d'électronique et informatiques ; dans les
domaines
des ~~procédés~~ d'automatisme industriel et plus généralement au service de tous
systèmes intégrés dans les ouvrages du bâtiment et des infrastructures.
 - L'étude et la maintenance de toutes installations électriques et
électroniques classiques et complexes et notamment de tous
équipements, de la gestion centralisée de toutes natures, d'équipements
dynamiques sur les ouvrages routiers et
autoroutiers. Pour le matériel de climatisation, toutes installations de production d'énergie
- L'achat, la location et la vente de tous immeubles ou fonds de commerce
susceptibles d'être utilisés pour la réalisation des projets précités.
- La participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêts
économiques ou sociétés étrangères, créés ou à créer pouvant se
rattacher
directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou
connexes et ce par tous
moyens
- Et de toute façon générale, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se

rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter le développement et la réalisation.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.
 - Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social pouvant en faciliter l'extension ou le
- 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Actions Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan Marcory lot 168; ilot 7; Angle Avenue Koblan Huberson et Rue Mariam Dicoh., Lot 168, Ilot 7

M TANO JEAN-BAPTISTE (PRÉSIDENT)

M GNACADJA YANNICK FRANCK ROGER SEWANA (DG)

n°CI-ABJ-03-2025-B16-00114 du 02/10/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°60759/GTCA/RC/2025 du 02/10/2025

